

Communiqué de presse

Désert médical au Croisic : une nouvelle pétition



En 2023, l'association « Accès Santé Presqu'île » a lancé la pétition « Embauchons des médecins salariés au Croisic pour pallier la pénurie de médecins libéraux » qui a recueilli 1 100 signatures. En janvier 2024, la création par la municipalité d'un groupe de travail avec l'association a laissé espérer une embauche de médecins salariés. L'éditorial de Mme la maire dans le bulletin municipal de juillet a douché ces espoirs alors que Le Croisic devra passer cet été avec un seul médecin à 80 %.

L'éditorial de Mme la maire lance une polémique inacceptable contre l'association à propos de la répartition du besoin de 8 médecins entre Le Croisic et Batz. Il accuse l'association « d'instrumentalisation exacerbant la légitime inquiétude de la population par des calculs erronés » parce que celle-ci en répartit 5 au Croisic, au prorata des populations comme c'était le cas dans les années 2010, alors que Mme la maire en met 4 au Croisic. C'est plutôt l'éditorial qui contient des calculs erronés en omettant de prendre en compte le départ du Dr Duhem, suite au non-renouvellement de son bail.

Surtout, l'éditorial acte la décision de la municipalité de ne pas recourir au salariat de médecins, suite au refus des élus et médecins batziens d'un partenariat avec la ville du Croisic compte tenu de ses méthodes. Au contraire, l'association défend toujours la solution pragmatique consistant à chercher simultanément des médecins libéraux et salariés et à retenir les premiers candidats sérieux quel que soit leur statut, au niveau de la seule commune du Croisic à défaut de partenariat avec Batz.

Enfin l'éditorial ne répond pas aux questions de l'association sur la création des cabinets médicaux supplémentaires indispensables pour accueillir les médecins manquants et sur la reconstitution d'un secrétariat commun aux médecins libéraux.

L'association se désole de l'absence de transparence de la municipalité et de son incapacité à avoir un dialogue constructif avec l'association ou avec la ville de Batz. Pourtant, l'association croit qu'une mobilisation accrue des Croisicais peut encore inciter la municipalité actuelle à agir et sera essentielle pour que les candidats aux élections municipales de 2026 intègrent des engagements clairs et crédibles pour l'offre de soins, ainsi qu'une véritable volonté de partenariat avec Batz.

L'association « Accès Santé Presqu'île » lance donc une nouvelle pétition en 2024. Elle invite tous les croisicais qui ne sont pas d'accord avec l'éditorial de Mme la maire et qui partagent les positions de l'association à la signer.

Pour signer la pétition ou adhérer à l'association, aller sur le site internet <http://pour-des-medecins-salaries-au-croisic.e-monsite.com/>. La pétition sera également distribuée dans toutes les boîtes aux lettres.

Le 17 juillet 2024

L'association Accès Santé Presqu'île